

Evaluation de l'impact du COVID-19 en Grand Est

Agriculture – Agroalimentaire - Forêt

Date de mise à jour : 11/06/2020
Période : Semaines 11-12 – Du 1^{er} au 12 juin 2020

Contributions des Chambres (CDA 08, 10/52, 51, 54, 55, 57, 88, 67, 68, CRAGE et APCA), Interbev Grand Est, CIL Grand Est, Est horticole, FIBOIS, CIVA/AVA/Les grandes maisons d'Alsace, FAGE, IDELE, CGB, Fédération du Négoce Agricole, FranceAgriMer, AGRESTE



Cette note est rédigée par la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est et est établie sur la base des informations transmises par un réseau de contributeurs départementaux et régionaux. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité chaque semaine et s'efforce de traiter progressivement et régulièrement toutes les filières régionales de manière approfondie, en fonctions des éléments disponibles et de l'actualité.

Une activité qui repart progressivement avec l'ouverture des cafés, bars et restaurants.

Des consommateurs qui reviennent vers les circuits de commercialisation traditionnels (achats en direct en magasins), et le E-commerce et les magasins de ventes à la ferme qui perdent un peu d'attrait.

Plusieurs plans d'accompagnement de filières annoncés par l'Etat (horticulture/pépinières, PdT, complément en viticulture) + renforcement de certains dispositifs de soutiens dans la 3^{ème} loi de finance rectificative + l'annonce que l'agri/agro sera « au cœur » du plan relance national de l'économie prévu pour septembre.



TOUTES PRODUCTIONS ET TOUS MAILLONS

Quelques semaines après le début du déconfinement, la consommation évolue et retrouve quelques comportements d'avant crise. Sur la 2^{ème} quinzaine du mois de mai, les ventes repartent pour les rayons frais traditionnels des GMS : +21% / 2019 pour les fruits et légumes et +20% pour la boucherie. À l'inverse, les rayons traditionnels boulangerie-pâtisserie (-17%) et charcuterie traiteur (-8%) sont à la peine, et les ventes en rayon crèmerie sont stables (sources Iri). Les produits locaux restent encore bien plébiscités.

Autre fait marquant, l'E-commerce est nettement moins dynamique que pendant le confinement et son poids se réduit dans les ventes des rayons traditionnels => les consommateurs reviennent dans les magasins pour effectuer des achats en direct. Dans le même temps, la fréquentation dans les magasins de ventes à la ferme commence à légèrement ralentir : le niveau reste élevé en comparaison des années précédentes, mais on ressent une légère décline.

Enfin, la RHD est toujours au ralenti et vise un retour à la normale pour début septembre.

En complément, une étude du cabinet Spirit Insight sur les achats pendant le confinement confirme la croissance dynamique de la consommation en produits bios : près de 7 personnes / 10 auraient consommé AB durant la crise, avec 8% de nouveaux acheteurs et une progression plus marquée au sein des catégories socioprofessionnelles les plus modestes. La quasi-totalité des acheteurs (plus de 9 / 10) envisage de continuer à favoriser les produits bios après le confinement. **Autre élément : près de 22% des acheteurs ont été séduits par la vente directe, notamment en milieu rural où 37% des habitants ont privilégié les circuits courts.**

En complément de l'ensemble des mesures sectorielles en soutien aux secteurs touchés par la crise, le 3^{ème} projet de loi de finances rectificative pour 2020 détaille les dispositifs d'exonérations de charges destinées aux entreprises. Les secteurs du tourisme, de l'hébergement, de la restauration, des sports, de la culture, des arts et spectacles (jusqu'à 250 salariés) vont bénéficier de 4 mois de suppression de cotisations patronales, de mars à juin. Pour les autres secteurs touchés par des fermetures administratives, la suppression de cotisation porte sur 3 mois. Ceci sera complété d'un crédit de 20% des cotisations sociales au bénéfice de l'entreprise. Pour le reste des secteurs, comme l'agriculture, les entreprises de moins de 50 salariés qui ont rencontré une perte d'activité supérieure à 50% pourront demander l'annulation au cas par cas de leurs charges patronales. Pour les autres, ils pourront obtenir jusqu'à 36 mois d'étalement des cotisations de la période du confinement.

L'agriculture s'estime oubliée et réclame des aides, notamment pour les coopératives, et plus largement une compensation des pertes de production. Le ministre de l'Agriculture a précisé le 4 juin dernier que la filière agroalimentaire, d'amont en aval, à la fois production, transformation, et distribution, sera au cœur du plan de relance national, prévu pour septembre, et toujours en négociation

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Compte tenu de la situation, la MSA continue de s'adapter au contexte économique difficile notamment son échéancier de paiement des cotisations sociales. Ainsi, le dispositif mis en œuvre depuis avril est étendu au mois de juin : ajustement des paiements pour les employeurs qui utilisent la DSN, report possible du prélèvement de l'échéance de juin des Tesa+, report des échéances de paiement des cotisations.

Par ailleurs, elle a publié une fiche de consignes sanitaires sur l'accueil, l'hébergement et l'organisation du travail des saisonniers, destinée à tous les employeurs de main-d'œuvre saisonnière. Elle vient compléter la circulaire du Premier ministre du 25 mai officialisant la réouverture des frontières aux saisonniers européens et liste de nombreux conseils pratiques à mettre en place sur l'organisation du transport ou encore la mise en œuvre de la quatorzaine par exemple. Tous ces conseils et informations sont désormais regroupés dans un espace unique ssa.msa.fr qui reprend l'ensemble des consignes sanitaires nationales et par filières sous forme de fiches pratiques, vidéos, guides... La MSA peut également apporter un appui aux structures agricoles fortement impactées par la Covid pouvant prendre la forme d'une aide financière pour l'acquisition des équipements collectifs durables leur permettant d'appliquer les impératifs sanitaires.

Enfin, les conseillers en prévention, médecins et infirmiers de la MSA sont disponibles pour aider, en présentiel ou à distance, les employeurs de main d'œuvre et exploitants.

Le 3 juin dernier, le ministre de l'Agriculture a évoqué les besoins en main d'œuvre de plus de 100 000 travailleurs saisonniers par mois en France. Il a rappelé que les frontières ont été rouvertes pour les travailleurs agricoles de l'UE, mais qu'elles restent fermées pour les autres pays, pour tout l'été à priori par mesure de prévention et de sécurité. Il en a également profité pour lancer un nouvel appel aux personnes sans activité à aller travailler dans le secteur agricole. Alors que le confinement et la fermeture des frontières ont engendré un problème de main-d'œuvre pour l'agriculture française, D. GUILLAUME a indiqué que plus de 15.000 personnes sont allés travailler en agriculture pendant le confinement.

FILIERES CEREALES OLEAGINEUX

Sur le marché du maïs grain, le vent de panique créé par le confinement s'était traduit par une demande accrue en produits à base d'amidon de maïs. La situation est contraire avec le déconfinement et les volumes actuels de sorties des silos sont en baisse : les amidonneries ne tournent pas à plein régime car la demande de produits de consommation baisse et aussi parce qu'une organisation nouvelle se met en place avec des mesures de sécurité sanitaire. Pour le marché de la fabrication d'aliment du bétail, le marché reste aussi plutôt atone. L'écart de prix avec les concurrents (pays de l'Est) est faible mais les marchandises d'importation sont privilégiées car moins chargées en DON que le maïs alsacien. Le seul soutien du prix provient de son écart avec le prix et sa compétitivité vis-à-vis du blé.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>

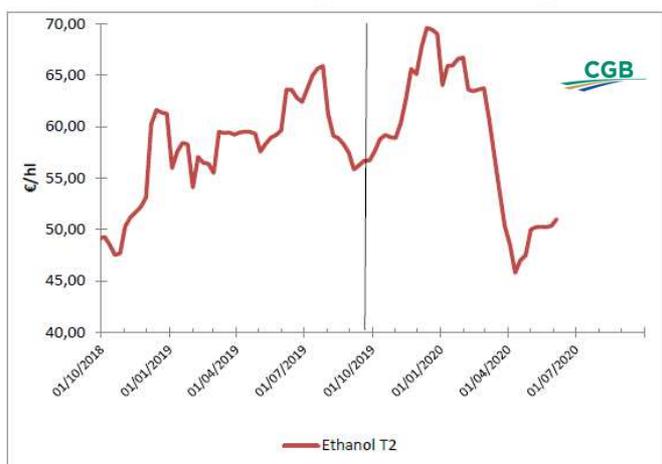


Les organismes stockeurs préparent la moisson 2020 qui s'annonce précoce.

FILIERES BETTERAVES/SUCRE

Semaines après semaines, les cours mondiaux du sucre se redressent, toujours en lien avec la reprise des cours du pétrole et la hausse du real brésilien. Au niveau UE, les cours se maintiennent et la tendance des prochaines négociations pour la campagne à venir serait à la hausse, étant donné que les futurs rendements ne s'annoncent pas exceptionnels et que le bilan européen du sucre devrait une nouvelle fois être tendu.

VALEUR DE L'ÉTHANOL (carburant uniquement)



Comme pour le sucre, l'éthanol poursuit sa lente remontée depuis plusieurs semaines, en lien avec les cours du brut et l'accroissement des déplacements avec le déconfinement.

La filière éthanol a par ailleurs réagi au plan de relance du secteur automobile regrettant que le superéthanol-E85 ne fasse pas partie des choix du Gouvernement, aux côtés des véhicules 100 % électriques et des véhicules hybrides rechargeables, dans ses orientations visant à favoriser l'achat de véhicules moins émetteurs de CO₂. La prise en compte du bilan-carbone en analyse de cycle de vie des véhicules positionne favorablement les véhicules flex-fuel et offre des débouchés au bioéthanol, source d'énergie renouvelable déjà disponible, issue de l'agriculture française et produite dans les territoires.

FILIERES POMMES DE TERRE

La filière PdT recevra un accompagnement financier qui permettra de couvrir partiellement les coûts engendrés par le retrait des volumes excédentaires non transformés, du fait de l'arrêt quasi total de la RHD. Cette aide s'inscrit dans le cadre de l'article 222 de l'OCM unique de l'UE dont le secteur peut bénéficier. L'enveloppe globale s'élèvera à 10 M€ = 50 €/T pour l'équivalent de 200 000 T (= part destinée au marché français des 450 000 T d'excédent national). Face aux 200 M€ de perte, la filière de la PdT réclamait 35 M€.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs a permis, au 11/06, d'écouler environ 50% des stocks (soit de l'ordre de 80 à 100 000 T), principalement vers la méthanisation et

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



l'alimentation animale qui sont les leviers les plus significatifs en termes de volumes pour absorber ce surplus de production.

Sur le marché du frais, des expéditions à l'export se font. Le rythme est correct.

FILIERE BOVINS LAIT

La collecte régionale reste modérée et est sur une tendance baissière d'une semaine sur l'autre, suivant ainsi la courbe de la pousse de l'herbe déficitaire sur la 2^{ème} moitié du mois de mai. La collecte reste toutefois supérieure de +1,4%/2019 au 31 mai, selon FranceAgriMer, et continue à diverger par rapport à la tendance nationale (baisse de -2,2%/2019). Seul Centre-Val de Loire conserve comme le Grand Est une collecte 2020 supérieure à 2019.

Le marché des produits industriels

Cotations hebdomadaires du beurre contrat (4 sem. glissantes) (poudre de lait, beurre) sont stables. La

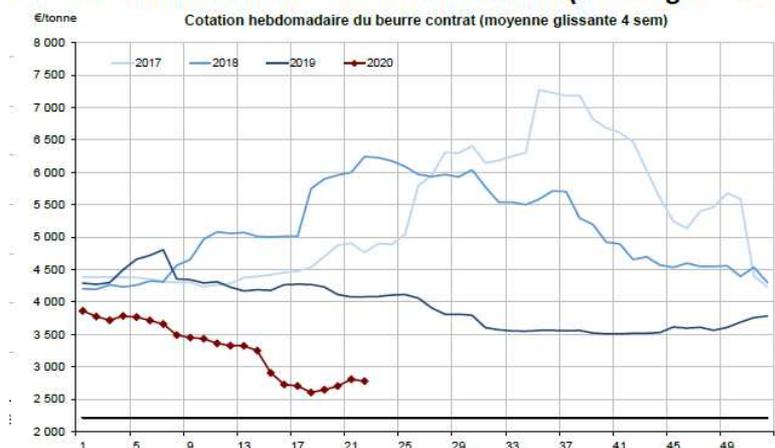
demande à l'exportation semble se tasser en poudre et les ventes ralentissent en GMS (par rapport à 2019 : +9,6% pour le beurre et +12,2 % pour la crème contre respectivement +17% et +24% la semaine précédente). Pour le lait liquide, les ventes continuent de baisser : - 7% contre - 4,6 % la semaine précédente.

Le stockage privé UE utilisé à hauteur de 36 818 T au 31 mai permet de dégager temporairement le marché du beurre.

Recueillis par le réseau LTO Nederland et European dairy farmers, le prix moyen du lait en avril 2020 (16 transformateurs laitiers européens) est en baisse de -2%/mois précédent, et le prix du lait moyen en Europe est attendu en baisse dans les deux mois à venir.

Le Ministre de l'Agriculture a assuré le 9 juin que les filières des fromages AOP, fortement impactées par l'épidémie, pourront bénéficier des exonérations qui seront mises en place dans le cadre du 3^{ème} projet de loi de finances rectificative pour 2020. Il a également rappelé les autres mesures déjà prises pour ces productions : assouplissements de certains cahiers des charges, aides européennes au marché et campagne de communication Fromagissons.

Au niveau local, les filières fromagères sous SIQO sont en discussions avec le Conseil Régional pour étudier la possibilité d'un accompagnement financier.



Source : FranceAgriMer

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>

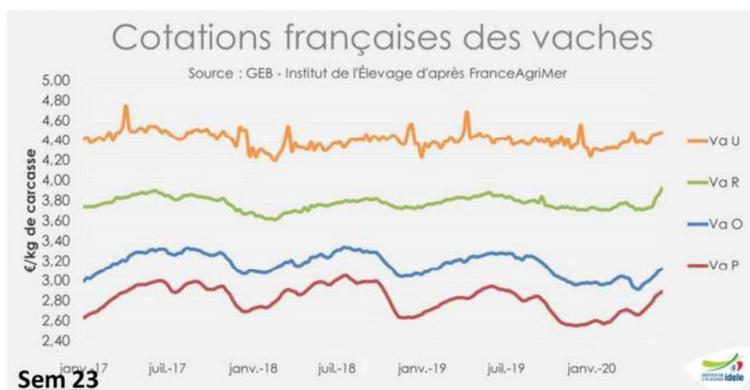


FILIERE VIANDE BOVINE

La consommation continue à être variable mais suit une tendance favorable depuis le début du déconfinement : l'activité des boucheries globalement soutenue, retour progressif des consommateurs dans les restaurants... La situation est plus difficile pour les bouchers traiteurs avec les événements locaux ou régionaux, ou les fêtes de village qui restent toujours interdites. Les ventes de steak haché sont toujours élevées, celles des viandes à griller repartent depuis quelques semaines et une légère relance de l'export sur l'Allemagne et l'Italie semble se profiler. L'activité de prestation de service est toujours soutenue, tiré par le commerce de proximité.

Ceci, en lien également avec une dynamique suite à la réunion avec le Ministre de l'Agriculture et aux négociations en cours sur la revalorisation de la viande hachée, a un effet positif sur les prix. La progression des cours pour les vaches est donc particulièrement marquée ces dernières semaines pour l'origine France et leur commerce est fluide d'autant qu'en parallèle l'offre tend à se raréfier.

En revanche, le marché des JB reste très lourd malgré des disponibilités moindres : l'activité est à 80% de la normale et le stock d'animaux de race à viande en ferme équivaut toujours à un peu plus d'une semaine d'abattage d'avance (soit une estimation par l'IDELE de 2 330 têtes avec toujours un contraste entre un effectif élevé des 22/24 mois et celui des moins 18 mois qui est faible). La décorrélation entre le prix du broutard et celui du JB pourrait provoquer à terme une démotivation des engraisseurs spécialisés. Une aide à l'installation de broutard pourrait être à étudier si la situation se confirmait et perdurait.



Enfin, même si l'absentéisme est proche de la normale, les acteurs de l'abattage/transformation sont toujours inquiets vis-à-vis de potentiels cas contacts qui peuvent paralyser rapidement l'activité d'une entreprise.

Ces derniers alertent également sur le nombre limité d'abattoirs temporaires qui vont ouvrir cette année pour l'AID à cause de la gestion des gestes barrières. Ceci risque de surcharger les activités d'abattage et/ou d'induire une carence potentielle en capacité d'abattage, notamment sur certains départements.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>

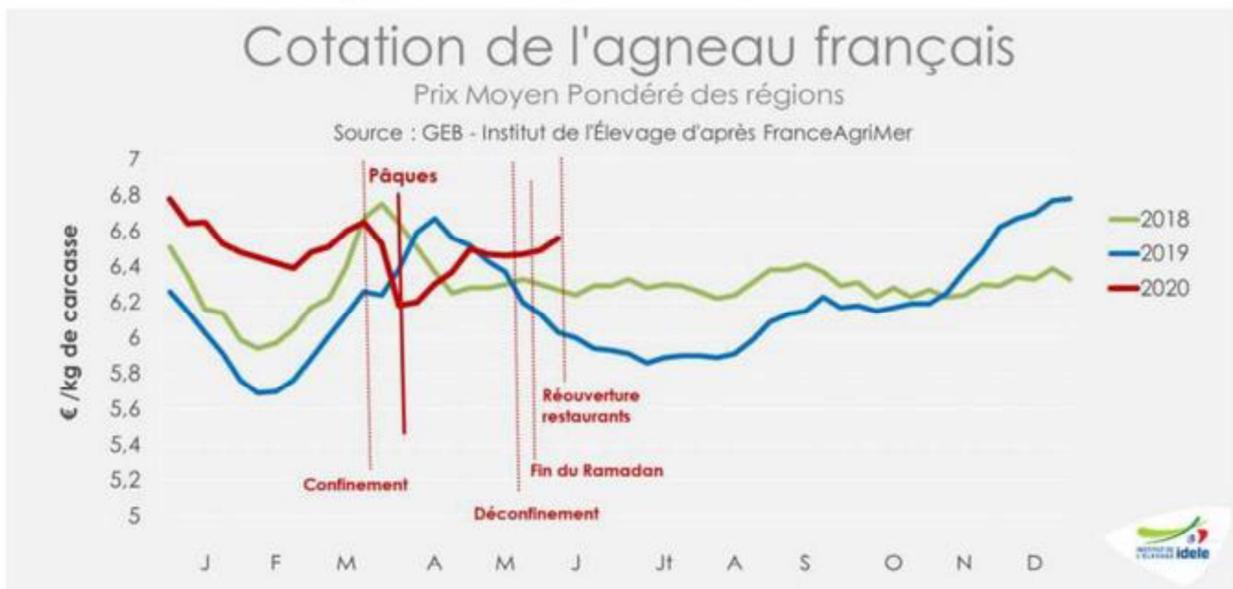


Afin d'inciter au développement de la consommation de viande régionale en restauration, Interbev Grand Est poursuit la rédaction d'un catalogue de l'offre viande de boucherie en RHD par les entreprises du Grand Est.

FILIERE VIANDE OVINE

La phase de confinement puis de déconfinement a provoqué un inversement de la tendance saisonnière avec un creux de la demande et donc des prix à Pâques, et un rebond après cette période à partir du mois de mai, principalement grâce à une offre baissière. Cette contraction de l'offre est également liée au retrait important des importations au niveau national : -18% en mars et -29% en avril / 2019. Ainsi, la coordination des opérateurs de marché à l'échelon national (congélation, mise en avant de l'origine France et limitation des importations dans la distribution) pour ne pas engorger le marché ont permis de soutenir les cours.

Semaine 23 (du 1^{er} au 7 juin) : **6,56 €/kg** soit +9%/2019 ou +53 centimes



Au niveau régional, le commerce reste fluide et il n'y a pas de stocks d'agneaux dans les exploitations. Le Ramadan et la mise en avant de l'agneau français permettent à la demande de se maintenir.

Les craintes relatives à la future sortie des lacaunes sont toutefois toujours d'actualité.

FILIERE EQUINE

Plusieurs études montrent l'impact économique important sur les entreprises équinnes de la crise sanitaire : la récente étude de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation, ou encore les travaux de la Fédération des Conseils des chevaux. **En complément à ce travail, juste après le déconfinement, une enquête qualitative auprès des exploitants du Réseau Equin National** (dispositif de conseillers spécialisés équins chargés de suivre 128

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



exploitations « pilotes », sélectionnées pour leur efficacité économique en vue de produire des références technico-économiques pour le conseil et la prospective) a été réalisée afin de faire un état des lieux de leur situation et d'échanger autour des solutions mises en œuvre. 49 dirigeants témoignent sur l'impact de la crise sur le fonctionnement de leur entreprise et nous partagent les mesures mises en place pour rebondir.

[Cliquez ici pour lire l'article sur le site Idele.fr](#)

FILIERES FRUITS ET LEGUMES

Fraises

En Alsace, la saison est extrêmement précoce et accuse 2 semaines de précocité et une production très groupée.

La demande en fraise cueilli et en libre cueillette est très élevée. Plusieurs producteurs ont diminué la publicité car ils n'ont pas assez de marchandise pour répondre à la demande actuelle.

Légumes de plein champs et sous abris

Comme pour la fraise, la production alsacienne accuse 2 semaines de précocité par rapport à une année normale. Les conditions sèches obligent les producteurs à démarrer un rythme soutenu d'irrigation (chose qui a généralement lieu en fin juin).

Choux

Le début de saison est difficile en Alsace, car les producteurs ont dû irriguer quasiment systématiquement les choux en post-plantation pour assurer une bonne reprise. Ils doivent également faire face à des attaques de pucerons très importantes sur jeune plant et face à cette pression précoce inédite, les solutions de protection chimiques sont insuffisantes.

Oignon/Ail

Les premières récoltes d'oignons de jours courts vont débuter en Alsace. L'incertitude demeure sur le niveau de la demande et des prix.

Pour l'ail, les récoltes devraient débuter d'ici 3 semaines 1 mois. La culture risque également d'être marquée par un problème de manque d'eau depuis le printemps et jusqu'à maintenant.

FILIERE VIGNE ET VINS

Après avoir bénéficié du Gouvernement un plan d'aide exceptionnel de 160 M€ + 80 M€ prélevés sur l'enveloppe annuelle nationale de l'OCM vin, la filière viticole a obtenu le 29 mai dernier un supplément de 30 M€. Le budget prévu pour la distillation de crise sera rallongé de 5 M€. 15 M€ seront alloués à l'ouverture d'une mesure d'aide au stockage privé, comme complément à la distillation. Enfin, la filière recevra 10 M€ pour le soutien à ses distilleries.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Par ailleurs, le 3^{ème} projet de loi de finances rectificative pour 2020 prévoit l'éligibilité aux exonérations de charges pour les employeurs de la filière et de cotisations sociales pour les viticulteurs.

Toutefois, concernant la dernière demande de la profession, aucune avancée ni au niveau national ni au niveau communautaire n'est apparue sur le fonds de compensation à la surtaxe taxes imposées par les États-Unis en octobre.

D'un point de vue technique, la mise en place de l'aide à la distillation de crise a été actée le 3 juin 2020 par une décision de FranceAgriMer. Les producteurs qui souhaitent y participer doivent souscrire auprès d'un distillateur certifié un engagement de distillation à compter du 5 juin 2020 et jusqu'au 19 juin 2020.

En parallèle des mesures nationales, le commissaire européen à l'Agriculture a annoncé le 9 juin qu'il présenterait avant l'été des mesures pour apporter une aide supplémentaire au secteur viticole européen. Elles devraient permettre notamment d'augmenter les taux de cofinancement pour la promotion, la vendange en vert et les mesures de restructuration, de prolonger la période de plantation de vignes pour l'année 2020 et de permettre aux opérateurs de s'accorder sur les exigences de qualité et la promotion conjointe.

Vignoble champenois

Les statistiques des expéditions de Champagne du mois d'avril ont été publiées début juin. Elles indiquent un volume de 6,2 M bteilles, en recul de -68% par rapport à avril 2019. Tous les marchés et toutes les catégories professionnelles sont en baisse, avec des chutes de -60% à -75% entre la France, l'Europe et les Pays Tiers.

Sur les 4 premiers mois de 2020, les expéditions s'établissent à 52,7 M bteilles, soit un retrait de -26% / 2019. Les expéditions des maisons diminuent de -23% (41 M bteilles), celles des coopératives sont en recul de -24% (5 M bteilles) et celles des vigneron baissent de -40% (6,7 M bteilles). Au total, la France représente 41% des expéditions (-30%), l'UE compte pour 24% (-30%) et les Pays Tiers totalisent 35% (-15%).

Selon Nieslen, pendant la semaine du déconfinement, le Champagne a bénéficié en France d'un petit rebond des ventes de +5%, et a même vécu un pic d'achat de +74% le samedi 9 mai, à la veille du déconfinement. Il faut toutefois relativiser : ceci reste marginal par rapport aux baisses subies durant la période du confinement.

Face à la crise et considérant que celle-ci produira des effets sur la filière pendant plusieurs années, le CIVC avait acté un 1^{er} train de mesures d'urgence le 7 mai. Toujours dans le but de préserver l'ensemble des acteurs de la filière, le Comité Champagne a adopté des mesures exceptionnelles complémentaires le 28 mai dernier. Il s'agit :

- d'un report d'un an du tirage en bouteille d'une partie de la vendange 2020 : une partie sera tirable dès le 1er janvier 2021 lors que l'autre partie ne pourra être mise en bouteilles qu'à compter du 1er janvier 2022.
- en conséquence, la profession demande au Gouvernement de permettre, exceptionnellement, à certains récoltants-expéditeurs de compléter leur

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



production par l'achat de raisins (ce que leur statut ne leur permet habituellement pas) afin d'être en mesure d'assurer la demande de leur clientèle.

- enfin, la filière reconduit jusqu'au 28 juin 2020 la suspension du marché des vins en cours d'élaboration.

Par ailleurs la filière a saisi la Commission européenne pour solliciter l'application de mesures exceptionnelles d'encadrement en cas de déséquilibre grave sur les marchés et demande au Gouvernement français de compléter la loi EGALIM afin de renforcer encore l'encadrement en valeur des promotions.

Enfin, la décision interprofessionnelle qui fixera le rendement commercialisable de la vendange 2020 aura lieu le 22 juillet prochain.

Vignoble lorrain

Après une baisse des ventes de l'ordre de -80 à -90% sur avril, les acteurs évoquent des chiffres plutôt de l'ordre de -60 à -50% en mai pour les AOC Moselle et Côtes de Toul. Les situations sont toutefois très hétérogènes et dépendent beaucoup des domaines puisque certains producteurs sont restés fermés et la commercialisation a donc été nulle.

Avec la réouverture des restaurants depuis le 2 juin, les ventes redémarrent légèrement même s'il est encore tôt pour confirmer et mesurer cette tendance. Cependant cela ne compense pas les mois précédents.

Suite à l'annonce de l'Etat, la mesure de distillation de crise devrait être mobilisée de façon très anecdotique : potentiellement quelques vigneronns qui ont vraiment du surstock, surtout en Moselle.

Sur les dernières semaines, plusieurs actions de communications sont initiées : certains vigneronns lorrains misent sur le côté dynamique et convivial et prévoient d'organiser un barbecue sur leurs domaines respectifs le weekend du 27/28 juin.

FILIERE FLEURS ET ORNEMENT

Le ministre de l'Agriculture a annoncé le 8 juin l'ouverture d'un dispositif exceptionnel visant l'indemnisation d'une partie des végétaux détruits lors de la crise, pour un montant de 25M€. La profession reste toutefois mobilisée car, lors d'une première rencontre le 15 mai, à côté de cette mesure de compensation financière pour destruction de stocks de végétaux prévue par la réglementation UE, D. GUILLAUME avait aussi évoqué une exonération des charges patronales sur les salaires pour la période de confinement et un soutien des pouvoirs publics à la promotion des produits de l'horticulture.

FILIERES FORET / BOIS

La dernière enquête de conjoncture menée par la filière forêt/bois et réalisée fin-mai (tous domaines d'activité - périmètre national, mais dont les tendances sont identiques en région) apporte peu de nouveautés par rapport à celle réalisée 15 jours auparavant : près

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



de 60% des entreprises ont repris une activité normale, toujours environ 20% des entreprises évaluent leurs pertes de chiffre d'affaires > 50%, et près de 60% des entreprises expriment leurs craintes d'avoir des problèmes de trésorerie à court ou moyen terme (échéance 0 mois à 3 mois ou plus).

Le secteur de l'exploitation forestière reste le plus impacté car une part importante des entreprises est encore à l'arrêt.

TOURISME A LA FERME/VENTE DIRECTE/CIRUITS COURTS

Agritourisme

Afin d'accompagner la communication régionale autour du tourisme à la ferme, le réseau des Chambres d'Agriculture prépare une carte de recensement de l'offre agritouristique en Grand Est. Elle sera disponible mi-juin.

A l'initiative des Chambres d'Agriculture, un courrier à destination des élus (sénateurs, députés...) sera envoyé prochainement afin de les sensibiliser à la question de l'agritourisme et de solliciter leurs soutiens aux mesures portées par les Chambres pour que :

- les agriculteurs avec au moins une activité agritouristique puissent bénéficier des aides spécifiques au tourisme,
- les exploitations diversifiées en agritourisme puissent avoir accès aux prêts de trésorerie garantis par l'Etat (PGE) saisonnier spécifique au secteur hôtelier, à l'exonération des cotisations sociales de la part de la MSA et au report de crédit jusqu'à 12 mois,
- l'offre agritouristique soit intégrée dans les campagnes promotionnelles touristiques nationales, régionales et départementales,
- les visites pédagogiques à la ferme soient davantage proposées au sein de l'Education Nationale et des collectivités locales.

Vente directe et Circuits courts

Une enquête nationale va être lancée auprès des agriculteurs en circuits courts pour avoir mieux appréhender la manière dont ils ont géré la crise, mesure la pérennisation des débouchés mis en place en période de Covid, identifier leurs besoins...

